

## Joseph Danly (1839 – 1899)

(M. Braham, R. Le Roux, G. Carré ; avril 2015)

Joseph Danly était belge, il avait une usine en Belgique, les « Forges d'Aiseau », près de Charleroi. Il a mis au point un système de construction de maisons démontables tout en fer à la fin du XIXe siècle. Son brevet d'invention initial, déposé en Belgique, date de 1885 [1] ; il est perfectionné en 1887 [2]. Un brevet équivalent à ce dernier a été délivré à M. Danly par le Gouvernement français en 1888 [3]. Plusieurs maisons en fer situées sur le sol français relèvent de ce système, mais elles ont été fabriquées par les « Forges et Fonderies de Hautmont », à Maubeuge (Nord), qui détenaient une licence de fabrication de ces constructions brevetées, pour la France et les colonies [4, 5]. C'est à ce titre que les maisons du système Danly, présentées dans ce site, sont dites « françaises »

### 1. Courte biographie de Joseph Danly

Albert Marie Joseph Danly est né à Marcinelle en Belgique le 19 mars 1839. Il sera diplômé Ingénieur civil des Mines de l'université de Liège. Il est décédé en 1899.

Avec son frère Louis, banquier, ils rachètent en 1863 une forge située à Aiseau, et ils vont redoubler d'énergie pour la rendre profitable. On y fabrique essentiellement du matériel ferroviaire. Le travail de la tôle y est omniprésent : emboutissage, chaudronnerie, et galvanisation.

A la mort de Louis, en 1883, Joseph cherche de nouvelles activités pour l'usine. Un premier brevet [1] est délivré à Joseph Danly en Belgique, en juillet 1885. Il s'intitule « *La construction de bâtiments en tôles embouties* ». Le 14 août 1885 est constituée la société anonyme des « *Forges d'Aiseau* », dont l'objectif est l'exploitation des Forges et le commerce de tous les produits y fabriqués.



Baraque hôpital Danly sans ossature, 1885

A l'occasion de l'exposition universelle d'Anvers en 1885, les Forges d'Aiseau participent à un concours organisé par la croix rouge pour la réalisation de baraques d'ambulance mobiles. Le modèle Danly est en fer, il est fait d'un assemblage de tôles aux bords repliés à 90 degrés, assemblées entre elles sans ossature, conformément au brevet de 1885 [1]. C'est donc réellement une boîte en métal.



Hotel érigé à Boma (Congo belge), circa 1890

Ce système de construction sans ossature n'est pas très réaliste lorsqu'il s'agit de construire des édifices de plus grande ampleur, notamment des maisons à étages. Un brevet de perfectionnement, décrivant une ossature, sera donc déposé en Belgique en 1887 [2], et un brevet « d'invention », en tous points semblable, sera déposé, presque simultanément, en France [3]. C'est ce système qui sera fabriqué en France par les *Forges et Fonderies de Hautmont* (Nord), et donnera naissance à quelques édifices, peu nombreux cependant au regard d'une multitude de constructions

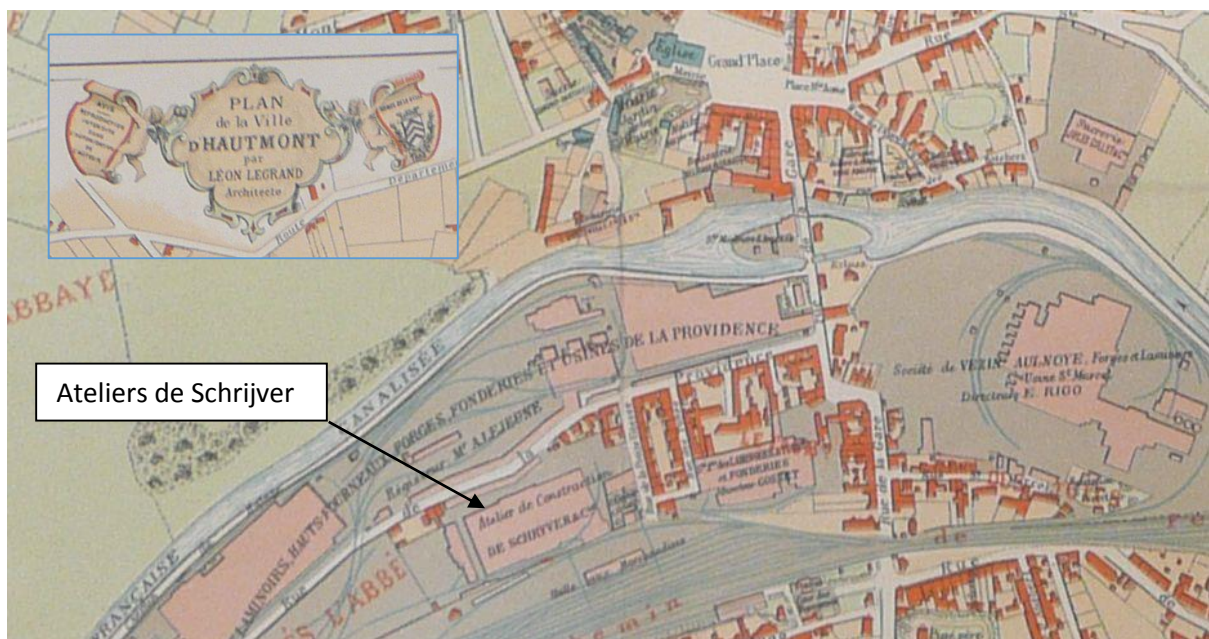
fabriquées en Belgique par la maison mère, les Forges d'Aiseau, et expédiées aux quatre coins du monde. C'est peut-être au Congo belge, évidemment, qu'ont été exportées le plus grand nombre d'entr'elles.

La mort de Joseph n'interrompt pas les activités de l'usine, mais celles-ci s'essouffent. Des difficultés financières surviennent, et le service commercial, nécessaire à une activité aussi étendue géographiquement, ne se développe pas de manière adéquate. La société a été dissoute en 1906.

## 2. Les Forges et Fonderies de Hautmont

Plusieurs documents français, périodiques ou livres, citent régulièrement, à l'occasion de la description d'une maison du système Danly, les Forges de Hautmont, ou encore Monsieur de Schrijver, constructeur, quelquefois d'ailleurs au détriment de l'inventeur Danly lui-même. C'est que les Forges et Fonderies de Hautmont, situées à Hautmont près de Maubeuge (Nord), disposaient en effet d'une licence de fabrication et de distribution du produit en question. On en trouve la confirmation dans divers ouvrages, dont F. Laur [4], et F. Goetschy [5]. Pour ces deux auteurs il n'y a d'ailleurs aucun doute quant à l'origine exacte de l'invention.

En fait, Monsieur Isidore de Schrijver était gérant des ateliers de construction portant son nom, situés aux abords de la ville de Hautmont, et dont l'établissement datait de 1853 [4]. Un plan de la ville de Hautmont de 1888 en atteste.



Vue partielle du plan de la ville de Hautmont par L. Legrand, 1888

Assez curieusement les ateliers de Schrijver étaient spécialisés, comme ceux de Danly à Aiseau, dans la construction de matériel de chemin de fer.

C'est en 1890 qu'Isidore de Schrijver démissionne de sa fonction de gérant de la société de constructions de Schrijver, et établit une société anonyme dénommée « Ateliers de Construction, Forges et Fonderies de Hautmont » [6].

Goetschy [5] indique cependant dès 1888 que les « Forges et Fonderies d'Hautmont » « *construisent, comme concessionnaires, ... du brevet de M. Danly, ... des bâtiments métalliques démontables ...* ». Il est curieux de constater que Goetschy utilise anticipativement, semble-t-il, le nom de la société, mais

il reste à considérer que la licence de fabrication existait déjà dès cette année, ou éventuellement peu après ; F. Laur le confirme en 1889 [4]. Les dates de construction des maisons Danly en France ne viennent d'ailleurs pas infirmer cette thèse : l'église de Vendin-le-Vieil date de 1892, la maison Caillet et Gronow de 1893 ou avant, la villa d'Arcachon de 1894, etc.

Il est par ailleurs notoire que les ateliers de Hautmont maîtrisaient toute la chaîne de fabrication des panneaux Danly. Il y avait une grosse chaudronnerie, des forges, des ateliers d'emboutissage, de traçage, d'ajustage, de galvanisation et d'ondulation.

Le même plan de la ville de Hautmont montre par ailleurs la proximité de la société des « Laminoirs, hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence ». Cette société est aussi mentionnée quelquefois dans la littérature à propos des constructions Danly, notamment à propos des tôles dont sont faits les murs et la toiture. Peut-être les tôles d'acier provenaient-elles de cette entreprise.

### 3. Caillet et Gronow

Ces deux Messieurs sont cités à diverses reprises dans la littérature et les journaux de l'époque [7, par exemple], éventuellement en association avec certaines des maisons construites sur le sol français, principalement la villa Hamlet d'Arcachon [8, par exemple]. Dans les documents relatifs à la villa d'Arcachon on leur attribue même le brevet relatif à la construction des maisons métalliques en question. La thèse ne résiste pas à l'analyse, tout d'abord par l'absence de preuves, d'éléments tangibles. Les didot-Bottin de l'époque, bien que parfois malaisés à interpréter, fournissent malgré tout des indications sans équivoque : l'annuaire illustré des fabricants de 1895 indique :

« Société anonyme des Ateliers de construction, Forges et Fonderie d'Hautmont (Nord). Bâtiments démontables en tôle d'acier. Caillet et Gronow représentants, rue de Surène 15. »

On y lit également : « Gronow et Caillet, constructions métalliques .»

Ceci dit, MM. Caillet et Gronow possédaient une maison en métal, du système Danly, à Puteaux [7], comme le précise une petite annonce du Figaro de 1893 [9] :

« Maisons économiques brevetées pour la campagne et le bord de mer, démontables, transportables, hygiéniques ; chalets, pavillons de chasse, maisons de garde, hangars, églises, ateliers, etc., depuis 4000 francs. S'adresser à MM. Gronow et Caillet, 8 rue de la Mairie, à Puteaux, où un modèle est visible. »

La rue de la Mairie correspond à l'actuelle rue du 8 mai 1945, et était située derrière l'ancienne mairie. On ne dispose à l'heure actuelle d'aucun autre document, aucune photo, de cette maison. Par contre il est amusant de constater que se trouvait, à deux pas de ce même endroit, en bord de Seine contre le pont de Puteaux, une petite baraque métallique, indubitablement du système Danly. C'était probablement un poste de sauvetage pour personnes tombées à l'eau, comme une bouée accrochée au mur le suggère.



Poste de sauvetage à Puteaux, circa 1895  
(en bas à droite)

#### 4. Et à propos de G. Eiffel, et de l'exposition de 1889 ?

Afin qu'il soit rendu à César ce qui est à César, et à Gustave de même.

Bien sûr G. Eiffel est cité un peu partout à propos de ces maisons en fer : on le dit l' « inventeur », ou le constructeur, l'entrepreneur, etc. de celles-ci. Il n'est vraiment pas utile de faire ici la liste de ces citations puisque cette thèse n'est confirmée par aucun document sérieux, et certainement pas par des documents du fond Eiffel, conservé aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix. Les éléments collectés à propos du système Danly et des forges d'Aiseau, et à propos des Forges et Fonderies de Hautmont, ne permettent d'ailleurs plus aucune erreur, aucune confusion. Pourquoi d'ailleurs faudrait-il attribuer à tout prix à ce brillant entrepreneur qu'était Gustave Eiffel, concepteur et réalisateur d'ouvrages d'une envergure exceptionnelle à son époque, l'invention d'un système de construction de maisons destinées essentiellement à l'habitation?

L'évocation de l'exposition de 1889 et du Théâtre des Folies parisiennes comme ayant servi, à la fin de l'exposition, à la réalisation de quelques-unes des villas, notamment celle de Poissy, la plus souvent citée, ne résiste pas plus à l'analyse. Le Théâtre de Folies parisiennes était effectivement construit par les Forges et Fonderies de Hautmont, suivant le système Danly, mais la villa de Poissy date de 1896 et celle d'Arcachon de 1894. Il est peu probable que les tôles du Théâtre des Folies parisiennes aient attendu aussi longtemps leur réemploi. La villa de Morgat pourrait dater de 1890 [10], mais rien de probant ne vient étayer ce qui n'est ici qu'une proximité, voire une identité de dates. Et de toute manière, ce Théâtre des Folies parisiennes, probablement fier d'avoir été construit à l'ombre même de la tour Eiffel, ne devait rien non plus à ce constructeur.

- [1] **Brevet d'invention délivré à Joseph Danly d'Aiseau** : *La construction de bâtiments en tôle embouties*. Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. Belgique. N° 69372. Le 15 juillet 1885.
- [2] **Brevet de perfectionnement délivré à Joseph Danly d'Aiseau** : *Un système de construction de bâtiments en tôles embouties*. Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. Belgique. N° 77644. Le 20 juin 1887.
- [3] **Brevet d'invention délivré à Joseph Danly d'Aiseau** : *Système perfectionné de construction de bâtiments métalliques*. Ministère du Commerce et de l'Industrie. République française. N° 186312. Le 11 janvier 1888.
- [4] **Laur F.**; Les Mines et Usines en 1889. Etude complète sur l'exposition universelle de 1889. Paris, chez F. Laur, éditeur, 1890. pp. 337-347: Les Forges de Hautmont.
- [5] **Goetschy F.**; Constructions démontables en tôles d'acier embouties et galvanisées, système Danly. *Revue du Génie militaire*, 1888, pp. 553-560, et planche XXII. Berger-Levrault et Cie, Libraires-Editeurs. Paris et Nancy.
- [6] **Archives départementales du Nord**. Cote 3 U 1 877. Acte notarial du 4 mars 1890.
- [7] **Vauthier A.**; Les Habitations métalliques, système Danly. *Le Génie Civil. Revue générale des industries françaises et étrangères*. 28 octobre 1893.
- [8] **L'Avenir d'Arcachon**. Edition du 1er avril 1894. Chronique locale. Maison en acier.
- [9] **Le Figaro**. Edition du samedi 10 août 1893.
- [10] **Le passé de Morgat**. *Revue*. Edition N° 3, juillet – septembre 1966.